

# PROJET DE RÉFECTION DES MURS LONGEANT LA RIVIÈRE MATANE

## Consultation publique & ateliers participatifs

Jeudi 26 mai 2022, de 19 h à 21 h – Salle civique (hôtel de ville de Matane)

### FAITS SAILLANTS

---

#### 1. Mise en contexte

La Ville de Matane souhaite procéder à la réfection de trois sections de mur longeant la rivière Matane :

- Une section de 140 mètres au niveau de la rue Otis
- Une section de 945 mètres au niveau de l'avenue Desjardins
- Une section de 494 mètres au niveau de la piste cyclable du parc des Iles

La présentation du projet est disponible sur le site Internet de la Ville de Matane.

Plusieurs études ont été réalisées, de même qu'une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) qui sera déposée auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Dans ce contexte, la Ville a entrepris un processus de consultation publique auprès de sa population sur les travaux à effectuer. Les rencontres menées au printemps 2022 visaient à rencontrer les organismes, associations et citoyens de Matane afin de recueillir leurs questions, commentaires, attentes et préoccupations concernant le projet de réfection.

La rencontre de consultation publique du 26 mai 2022 avait d'abord pour objectif de présenter le projet aux Matanais et de répondre à leurs questions. Par la suite, les citoyens présents ont pris part à un atelier (format World café) afin de pousser la réflexion sur trois thèmes précis : les opportunités à saisir dans le cadre des travaux de réfection ; le déroulement des travaux et les mesures d'atténuation à mettre en place ; les pistes de bonification ou d'optimisation relativement aux options préliminaires retenues.

À noter qu'une visite au terrain devait avoir lieu à 18 h, juste avant la rencontre publique. Celle-ci a toutefois été annulée en raison de la forte pluie à ce moment.

Au total, **14 citoyens** ont participé à l'assemblée de consultation publique, en plus des 12 représentants municipaux et consultants suivants :

---

Représentants de la Ville de Matane	Autres représentants
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Sébastien Bernier, chargé de projets en génie civil</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Hugo Mimee, Table ronde Participation publique</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Jérôme Caron, directeur du génie et de l'environnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Steve Vertefeuille, SNC-Lavalin</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Marc Charest, conseiller municipal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Olivier Banville, MRC de la Matanie</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. André Coulombe, conseiller municipal</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Anne Dionne, directrice des communications</li></ul>	

---

- 
- Mme Alice Fanguet, conseillère aux communications
  - M. Nelson Gagnon, conseiller municipal
  - M. Eddy Métivier, maire
- 

## 2. Période de questions suivant la présentation du projet

Les questions soulevées par les personnes présentes ont porté principalement sur les travaux de réfection prévus pour la section de la rue Otis et la section de l'avenue Desjardins.

### Section de la rue Otis

Les quelques questions posées par les participants concernant cette section ont permis de préciser le lieu exact des travaux à effectuer, soit la section 5 du quai (entre la place du Tricentenaire et la place des Rochelais).

Il a été précisé que la canalisation se jetant dans la rivière que l'on retrouve à cet endroit est un égout pluvial.

### Section de l'avenue Desjardins

Concernant le **type de travaux possibles**, plusieurs questions ont porté sur l'option 2b, qui consiste en la construction d'un mur berlinois avec génie végétal en haut de talus. Cette option est celle actuellement privilégiée par la Ville de Matane pour la réfection de la section de l'avenue Desjardins.

- La structure du mur berlinois serait constituée de poutrelles en H en acier galvanisé, espacées de 8 pieds (2,4 m).
- Avec cette option, il ne serait pas nécessaire d'empiéter sur l'emprise actuelle de l'avenue Desjardins. Cependant, moins d'espace serait disponible pour faire des aménagements sur la section de l'avenue en bordure de la rivière Matane.
- La durée de vie du mur berlinois dans l'option 2b est de 75 ans.
- Les coûts associés à l'option 2b sont moindres que pour l'option 2a consistant à aménager seulement un mur berlinois, sans portion végétalisée.
- Les travaux de construction du mur berlinois doivent être faits à sec, mais ne nécessitent pas l'installation d'un batardeau (barrage provisoire pour retenir les eaux sur une zone précise de travaux).
- Les impacts potentiels des travaux sur la montée du saumon seront atténués en laissant le barrage Mathieu-D'Amours ouvert pendant les travaux.

Des participants ont souhaité en savoir plus sur les **autres options de travaux possibles** qui permettraient un enrochement complet ou partiel au niveau de la rivière. Les responsables du projet ont précisé que la pente nécessaire pour un enrochement complet occasionnerait un empiètement approximatif de cinq mètres sur l'emprise actuelle de l'avenue Desjardins.

Certains participants ont souligné leur préoccupation que le choix de l'option 2b vienne dénaturer la rivière Matane en aménageant un mur plutôt qu'une option d'enrochement.

## 3. Ateliers thématiques

Tous les participants ont eu environ trois périodes de 15 minutes pour discuter en petits groupes sur chacun des trois thèmes proposés. Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux éléments qui ont émergé de ces discussions.

Toutes les idées notées par les participants pour chaque thème sont présentées à l'annexe A.

**Thème 1 : les opportunités à saisir pour réaliser des aménagements complémentaires dans le secteur des travaux ou dans des secteurs adjacents**

De manière générale, les discussions sur ce thème ont fait ressortir l'importance du **paysage** et de prévoir des ajouts qui permettent de bien intégrer les nouveaux aménagements, tout en améliorant l'aspect visuel des rives de la rivière Matane. Plusieurs suggestions ont été notées pour favoriser l'esthétisme du mur berlinois, si cette option est retenue, tant par son design que par la végétation à y intégrer.

Les citoyens ont aussi noté plusieurs opportunités portant sur l'**utilisation du territoire**, notamment en bonifiant la piste cyclable, de même que l'accès à l'eau, et en ajoutant du mobilier urbain.

Le maintien ou l'ajout d'un poste d'observation pour la montée du saumon a également été soulevé comme une opportunité à saisir.

## **Thème 2 : les préférences sur la période des travaux et les principales mesures d'atténuation à mettre en place**

Plusieurs éléments de réflexion ont émergé afin de limiter les nuisances liées à l'**utilisation du territoire** dans les secteurs touchés, notamment en lien aux accès, à la circulation et au stationnement, tant pour les commerces que les résidents.

Les participants souhaiteraient également que la Ville profite de ces réaménagements pour effectuer d'autres travaux dans les mêmes secteurs (aqueduc, égout, etc.).

Fixer des plages horaires précises pour les travaux générant du bruit a aussi été suggéré afin de limiter leurs impacts sur le **climat sonore**.

Les **communications** pendant les travaux ont été notées comme un élément important, à la fois pour diffuser les informations en amont des travaux, en plus d'instaurer un canal de communication constant avec les citoyens pendant toute la période du projet.

## **Thème 3 : les impressions relativement aux solutions préliminaires retenues et les pistes de bonification possibles**

Le **saumon et son habitat** ont été notés comme une priorité par des participants. À cet égard, une option hybride (mur et enrochement/végétalisation) pour la réfection du mur de la section de l'avenue Desjardins est privilégiée par certains, une option qui permettrait également de limiter les impacts sur le **paysage**, en laissant une place importante à la végétation.

De plus, les travaux dans cette section pourraient être l'occasion d'optimiser l'avenue Desjardins et d'en revoir l'aménagement.

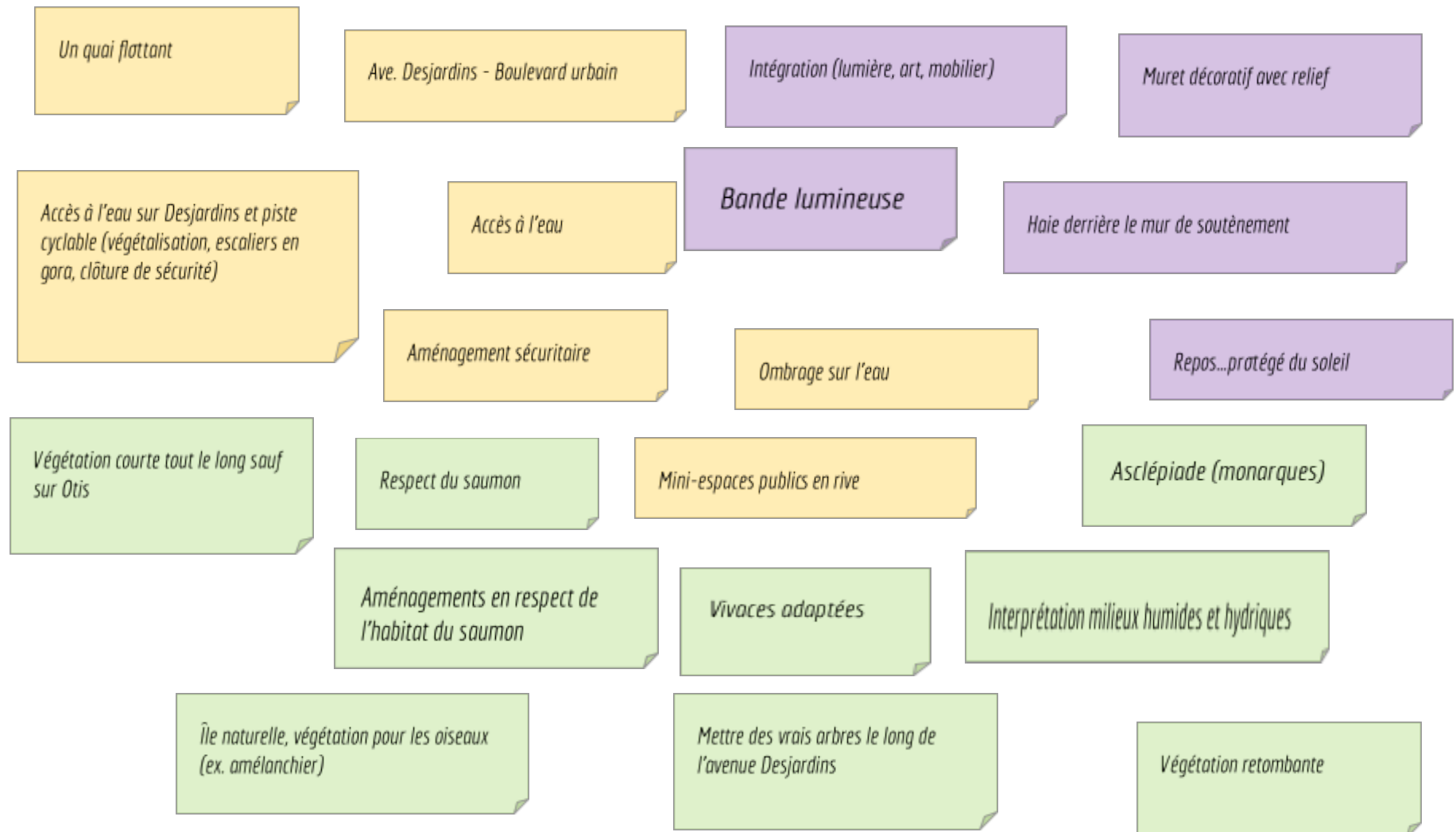
## **Commentaires sur la rencontre (format, déroulement, participation)**

Les participant-es à la rencontre disent avoir apprécié la rencontre et notamment le format des ateliers qui ont permis des discussions constructives autour des différents thèmes.

## ANNEXE A : Notes des participants lors de l'atelier

### Thème 1

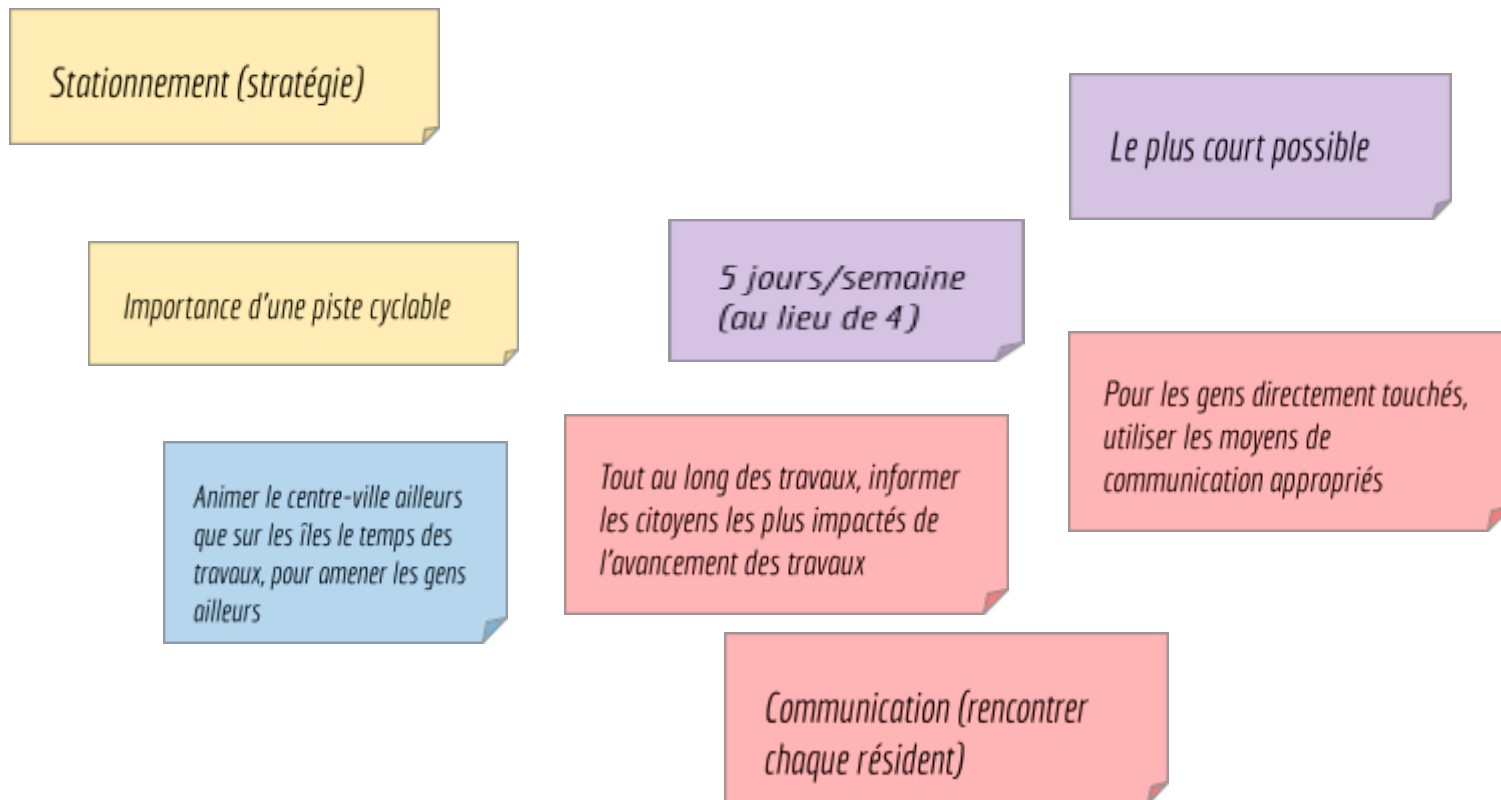
Est-ce que certaines opportunités devraient être saisies pour réaliser des aménagements complémentaires dans le secteur des travaux ou dans d'autres secteurs adjacents ou à proximité des travaux, qui auraient du sens pour vous?



## ANNEXE A : Notes des participants lors de l'atelier

### Thème 2

Préférence sur la période des travaux et les principales mesures d'atténuation à mettre en place afin de limiter les nuisances associées aux travaux



## ANNEXE A : Notes des participants lors de l'atelier

### Thème 3

Impressions relativement aux solutions préliminaires retenues et les pistes de bonification ou d'optimisation

